



Association

Tourisme & Loisirs Champagne

Croisière en Mer Adriatique : Monténégro, Santorin, Mykonos, Italie

Au départ de VENISE
A bord du MSC Lirica

Avec Transfert A/R, au départ de Troyes
Et Forfait Boissons inclus



Du Samedi 18 au Samedi 25 Mai 2024

Croisière de 8 jours / 7 nuits

Prix par Adulte : A partir de 1.253 €

Prix par Enfant : A partir de 984 €

OFFRE SPECIALE !!!

Tarif « Réservez tôt », valable pour toute réservation effectuée jusqu'au 21 Juillet 2023
Si Réservation après le 21 Juillet : + 50 € / pers

Association de Tourisme immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM010100006

Caution bancaire UNAT - Assurance RCP HISCOX

18 Place Saint Nizier 10000 TROYES – Tél : 03 25 49 91 50

tl10.voyagesgroupes@orange.fr - www.tourismeloisirschampagne.fr



VOS ESCALES



JOUR	DATE	PORT D'EMBARQUEMENT	ARRIVÉE	DÉPART
1	Samedi 18 Mai 2024	Venise, Italie	-	16H00
2	Dimanche 19 Mai 2024	Kotor, Monténégro	14H00	20H00
3	Lundi 20 Mai 2024	En Mer	-	-
4	Mardi 21 Mai 2024	Mykonos, Grèce	09H00	-
5	Mercredi 22 Mai 2024	Mykonos, Grèce	-	02H00
5	Mercredi 22 Mai 2024	Santorin, Grèce	07H00	18H00
6	Jeudi 23 Mai 2024	En Mer	-	-
7	Vendredi 24 Mai 2024	Ancône (Urbino), Italie	13H00	20H00
8	Samedi 25 Mai 2024	Venise, Italie	07H00	-

Formalités :

Carte d'Identité ou Passeport en cours de validité.

(Prolongation CNI non autorisée)



VOTRE AMBIANCE A BORD



AMBIANCE FANTASTICA

Encore plus de confort et de flexibilité

L'Art de vivre méditerranéen pour une croisière dédiée au confort et à la flexibilité. L'Ambiance « Fantastica » offre tous les avantages de l'Ambiance « Bella », plus d'autres privilèges.

- Navires modernes et cabines élégantes
- MSC for Me (disponible sur certains navires)
- Buffet avec grand choix de spécialités culinaires
- Restaurants principaux avec plats gourmets et prise en compte des exigences diététiques
- Un vaste programme de spectacles dignes de Broadway
- Forfait boissons à prix réduit disponible au moment de la réservation
- Espace piscine
- Equipements sportifs de plein-air
- Salle de sport équipée avec vue panoramique
- Divertissements pour les adultes et enfants
- Activités récréatives pour les enfants
- Personnel qualifié multilingues
- Petit-déjeuner dans la cabine (livraison gratuite)
- Choix de la tranche horaire du dîner (sous réserve de disponibilité)
- 20% de réduction sur un forfait Restaurants de Spécialités sélectionné prépayé



IMPORTANT !!!

**Les cabines Single, Triples et Quadruples ne sont pas garanties, et sont en nombre limité.
Elles sont en demande, et soumises à confirmation.**



TARIFS

Type de Cabine	Ambiance	Prix par Personne *Tarif « Réservez tôt »
Cabine Intérieure	FANTASTICA	1.253 €
3^{ème} / 4^{ème} Adulte partageant la Cabine Intérieure de 2 adultes	FANTASTICA	979 €
Cabine Vue Mer (Avec Hublot)	FANTASTICA	1.402 €
3^{ème} / 4^{ème} Adulte partageant la Cabine Vue Mer de 2 adultes	FANTASTICA	1.058 €
Cabine Balcon	FANTASTICA	1.632 €
3^{ème} / 4^{ème} Adulte partageant la Cabine Balcon de 2 adultes	FANTASTICA	1.172 €
3^{ème} / 4^{ème} Enfant (De 2 à 11 ans) partageant la Cabine de 2 adultes	Intérieure, Vue Mer, Balcon	984 €
3^{ème} / 4^{ème} Enfant (De 12 à 17 ans) partageant la Cabine de 2 adultes	Intérieure, Vue Mer, Balcon	1.026 €

(Départ et Tarif garanti pour un minimum de 30 participants)

***Tarif « Réservez tôt », valable pour toute réservation effectuée jusqu'au 21 Juillet 2023
Si Réservation après le 30 Juin : + 50 € / pers**

CE PRIX COMPREND :

- Les Transferts en Autocar de Troyes jusqu'au Port de VENISE A/R, selon la législation en vigueur.
- Le logement pour 7 nuits en Cabine Double/Twin, dans la catégorie choisie.
- La Pension Complète dès votre montée sur le Navire (les repas à bord sont : Petit-déjeuner, Déjeuner, Dîner et snacks ou Cafétéria ouverte 20H/24H), jusqu'à la descente.
- Le Forfait Boissons « EASY » (Voir descriptif plus bas).*
- Les activités gratuites, spectacles et animations à bord
- Les taxes portuaires pour la Croisière.
- Les journaux de bord en français
- Le port des bagages dans les ports.
- Les Frais de Services Hôteliers obligatoires (84 € pour les passagers à partir de 12 ans / 42 € pour les passagers entre 2 et 11 ans).
- La remise d'un carnet de voyage par Cabine avant le départ lors de la réunion d'information.
- L'assurance Annulation, Assistance, Rapatriement (Pour un montant de 25 € par personne)



CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les frais d'adhésion à Tourisme et Loisirs (Pour les non adhérents) : **Nous consulter**
- Le supplément Cabine individuelle : + 80% ou + 100% du prix de la Cabine, selon disponibilité. **Nous consulter.**
- Les excursions facultatives proposées lors des escales.
- La Taxe pour la MSC Fondation d'un montant de 1 € par passager (Facultative), prélevée à bord.
- Les extras et dépenses personnelles, et toutes autres prestations non mentionnées au programme.



Forfait Boisson **INCLUS DANS LE TARIF**



Le forfait « Easy » comprend :

- Bière pression Heineken
- Heineken en bouteille (la marque pourrait varier avec le temps)
- Sélection boissons mixtes "maisons et de vins "maison" au verre : mousseux, 2 blanc, 1 rosé et 2 rouge
- Sélection de spiritueux (Whisky, vodka, gin, rhum, tequila, brandy). Une marque par type.
- Une sélection de plus de 20 cocktails classiques et cocktails internationaux
- Une sélection de plus de 10 cocktails non alcoolisés
- Fontaine de boissons gazeuses et boissons gazeuses en canette
- Boissons non alcoolisées
- Jus de fruits au verre et en bouteille
- Eau minérale en bouteille
- Boissons chaudes classiques (expresso, cappuccino, café au lait, thé)

Offre valable dans tous les bars, au buffet, dans les restaurants principaux ainsi que sur l'île d'Ocean Cay et d'autres destinations exclusives. Non valable dans les restaurants de spécialités et les lieux « enseignes avec marques signature » (Etablissements Venchi 1878 ou Jean-Philippe Maury, MSC Virtuosa Starship Club, MSC World Europa Coffee Emporium, MSC World Europa Raj Polo Tea Room), et ce, quel que soit le prix de la boisson. Âge légal pour consommer de l'alcool requis - voir nos conditions sur la politique de consommation d'alcool des clients. D'autres conditions et modalités peuvent s'appliquer. Les boissons et alcools peuvent être remplacés en fonction de la disponibilité et de l'itinéraire.

Non inclus pour les Adultes et les Enfants :

Le mini-bar et l'eau minérale en cabine, les cigares, les cigarettes, le champagne, les marques premium, les verres souvenirs, les boissons servies dans les verres souvenirs, les repas et en-cas non compris dans le prix de la croisière et les boissons et en-cas du Room Service.



VOTRE BATEAU / Le MSC Lirica





INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES

Formalités Administratives

Ressortissants français : pièce d'identité en cours de validité pour tous

Autres nationalités : consulter votre ambassade

Formalités Sanitaires

Risques sanitaires : nous vous recommandons de consulter régulièrement les informations sur les risques du (pays de votre voyage et de suivre les recommandations disponibles sur les sites du ministère français des solidarités et de la santé <https://solidarites.sante.gouv.fr/> et de l'Organisation Mondiale de la Santé www.who.int/fr/

Les voyageurs prennent à leur charge l'obtention de tous les documents exigés par les autorités des pays visités (carte d'identité ou passeport à jour, visa, vaccinations...).

Nous vous recommandons de consulter régulièrement avant votre départ la « fiche pays » relative au(x) pays de votre voyage sur le site en France du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (www.diplomatie.gouv.fr rubrique « Conseils aux voyageurs »).

Mineurs : Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, nous vous informons que le mineur résidant en France et voyageant sans être accompagné par un titulaire de l'autorité parentale, doit être muni du formulaire d'autorisation de sortie de territoire CERFA n°15646*01 à télécharger sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do. Nous recommandons vivement de munir le mineur non-accompagné par ses représentants légaux d'une copie de son livret de famille.

Participants

Conformément à l'article L 223-2 du Code de la Consommation, le client déclare avoir été informé de son droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique www.bloctel.gouv.fr

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement. Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse suivante : 18 Place Saint Nizier 10000 TROYES ou un courrier électronique à tl10.accueil@orange.fr

Rooming list

Liste définitive des participants à transmettre un mois avant le départ.

Accessibilité

Ce programme n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

Modalités de paiement

Acompte du montant des places de spectacle à la contractualisation ainsi que le montant total de l'assurance Multirisques si celle-ci est contractée.

Puis solde à la facturation définitive, 1 mois avant le départ.

En cas de non-paiement d'une seule échéance du calendrier de paiement, TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE constatera la résolution du contrat, sans rappel préalable ni mise en demeure et pourra appliquer des frais d'annulation précisés ci-dessous.



Révision du prix

TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE ne peut prévoir à la date de publication de ses tarifs les fluctuations de change, ni les hausses du coût des transports aériens, maritimes, fluviaux et terrestres, ni les fluctuations de taxes et redevances. Dans ce cas, et conformément à la loi, TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE se réserve expressément la possibilité de réviser ses prix de vente, à la hausse comme à la baisse, en fonction des variations du coût des transports notamment liés au carburant, aux redevances et taxes (taxes d'aéroport, d'embarquement et de débarquement) et de celui du taux de change de la devise du pays concerné. Nous pouvons nous trouver dans l'obligation d'opérer ces ajustements jusqu'à 20 jours avant le départ conformément à l'article L 211 12 du Code du tourisme, dès lors qu'ils ne sont pas significatifs, sans possibilité de résolution sans frais de votre part.

Contrat

La personne concluant le contrat accepte de transmettre les données présentes dans ce contrat en vue de son exécution et garantit avoir recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins.

Conditions d'annulation (Par le voyageur)

Selon les prestations prévues pour votre voyage et afin de tenir compte des contraintes imposées par nos prestataires, en cas d'annulation de votre part avant le départ, nous pourrions vous proposer d'appliquer soit des frais d'annulation basés sur nos frais réels justifiés à la date de votre résolution, soit le barème de frais d'annulation précisé ci-après (hors montant assurances) :

FRAIS D'ANNULATION : S'applique hors assurances et taxes aéroport et sur le montant total du séjour et par personne

- Du jour de l'inscription jusqu'à 90 jours avant le départ : 15% de frais d'annulation
- Entre 89 et 60 jours avant le départ : 30% de frais d'annulation
- Entre 59 et 30 jours avant le départ : 50% de frais d'annulation
- Entre 29 et 15 jours avant le départ : 75% de frais d'annulation
- De 14 jours avant le départ jusqu'au jour du départ : 100% de frais d'annulation

Les frais fixes aériens : 100 % des frais sont non remboursables en cas d'annulation ou de modification de votre plan de vol.

Les frais fixes terrestres (les frais engagés pour des réservations fermes sur place, billetterie de spectacle, entrée et coupon repas dans les parcs d'attractions...) vous seront facturés en cas d'annulation.

Les frais d'assurance et d'inscription : que vous ayez souscrit une assurance multirisques, ou une assurance assistance-rapatriement seule, le montant de l'assurance et les frais d'inscription sont dûs et ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement.

Annulation du séjour par TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE faute de participants :

- Jusqu'à 20 jours avant le départ si le séjour est supérieur à 6 jours ;
- 7 jours avant le départ si la durée du voyage est comprise entre 2 et 6 jours ;
- 48 heures avant le début du voyage si la durée du séjour est inférieure à 2 jours.

Assurances

L'inscription du client à un voyage offre à chaque participant des garanties couvrant l'assistance et le rapatriement. Le descriptif de ces garanties est détaillé dans la notice d'informations remise au client.



Une Assurance Multirisques optionnelle (assistance, annulation, interruption de voyage, bagages) sera systématiquement proposée au voyageur avant sa réservation. L'ensemble des garanties est détaillé dans la notice mise à disposition avant la conclusion du contrat et accompagnant les documents de voyage.

Si le voyageur justifie d'une garantie antérieure pour les risques couverts par l'assurance souscrite, il a la possibilité de renoncer sans frais à cette assurance dans un délai de 14 jours à compter de sa souscription et à la condition qu'aucune garantie n'ait été mise en œuvre.

Cession du contrat

Conformément à l'article R 211 7 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder votre contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que vous pour effectuer le voyage tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Vous êtes tenu d'informer de votre décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception et au plus tard 7 jours avant le début du voyage (15 jours pour une croisière). En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais induits par la cession qui vous seront communiqués. Le cédant et le cessionnaire sont solidairement responsables du paiement du solde du prix ainsi que des frais, redevances ou autres coûts supplémentaires éventuellement occasionnés par cette cession.

Modification du contrat

TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE a la possibilité de modifier unilatéralement un élément du contrat de voyage – autre que le prix – sous certaines conditions :

- ☐ TOURISME ET LOISIRS a prévu une clause l'y autorisant dans le contrat de voyage ;
- ☐ La modification est mineure ;
- ☐ Le voyageur est informé d'une manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable.

Dans le cas où un élément dit essentiel du contrat de voyage serait modifié, le voyageur peut opter pour la résolution de son séjour. Dans ce cas, le professionnel doit le rembourser dans un délai de 14 jours maximum.

Responsabilité

Conformément à l'article L 211 16 du Code du Tourisme, TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE ne pourrait être tenu pour responsable notamment des événements suivants retard ou impossibilité d'un participant de présenter des documents exigés en règle (que ce soit des documents administratifs et/ou sanitaires requis pour entreprendre le voyage), perte ou vol de ces documents et/ou des billets d'avion, circonstances imprévisibles, exceptionnelles et inévitables (telles que grèves, événements sociaux, troubles politiques, intempéries et émeutes. Mais aussi incidents techniques ou administratifs extérieurs, pannes, pertes ou vols de bagages ou autres effets personnels des voyageurs

En cas de mise en jeu de la responsabilité de TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE en raison des agissements des prestataires, il sera fait application des limites de dédommagement prévues par les conventions internationales, conformément à l'article L211-17-IV du Code du Tourisme. Sauf en cas de préjudices corporels, la responsabilité financière maximale de TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE sera limitée à trois fois le prix total du voyage.

TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE ne saurait se substituer à la responsabilité individuelle de chacun des voyageurs.



Pendant le voyage

Le voyageur est tenu d'informer de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage en contactant immédiatement les coordonnées figurant sur son contrat de voyage ou les contacts figurant sur son carnet de voyage. Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du/des voyageur(s).

Réclamation et médiation

Après avoir saisi TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site www.mtv.travel

Immatriculation - Garanties financières et Responsabilité civile professionnelle

Association de Tourisme immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM010100006

Caution bancaire UNAT

Assurance MAIF.